

En 2019, tous statuts civils confondus, le salaire net moyen est quasi stable en euros constants

Insee Première • n° 1861 • Juin 2021



En 2019, un salarié de la fonction publique de l'État (FPE) perçoit en moyenne 2 599 euros nets par mois en équivalent temps plein. Cette moyenne prend en compte tous les agents civils des ministères et des établissements publics, fonctionnaires ou non. En euros courants, le salaire net moyen augmente de 1,0 % en 2019. Corrigé de la hausse des prix, il est quasi stable (- 0,1 %), après avoir diminué de 1,2 % en 2018.

Le salaire net moyen des fonctionnaires de la FPE est quasi stable en euros constants (+ 0,1 %), celui des autres salariés baisse de 0,3 %. Les disparités salariales augmentent légèrement : les salaires les plus faibles baissent en euros constants quand les plus élevés sont stables.

Le salaire net des femmes est inférieur de 13,6 % en moyenne à celui des hommes, soit légèrement plus qu'en 2018. L'écart à âge, grade, catégorie, travail à temps partiel ou non et statut égaux est stable à 3,1 %.

Pour les salariés présents toute l'année en 2018 et en 2019 chez le même employeur et avec la même quotité de travail, soit deux salariés sur trois dans la FPE, le salaire net moyen augmente de 1,5 % en euros constants.

Fin 2019, la fonction publique de l'État (FPE) emploie en France 2,2 millions d'agents civils. Au cours de cette même année, le volume de travail de ces salariés civils – hors apprentis – s'élève à 2,0 millions d'équivalents temps plein (EQTP). Un peu plus des trois quarts des postes de ces agents sont situés dans les ministères, les autres dans des établissements publics administratifs (EPA). Près des trois quarts des agents sont fonctionnaires. Les autres agents, non fonctionnaires, ont divers statuts : contractuels, enseignants des établissements privés sous contrat, ouvriers d'État et bénéficiaires de contrats aidés.

Tous statuts confondus, le salaire net moyen est quasi stable en euros constants

En 2019, le **salaire net moyen en EQTP** des salariés civils de la fonction publique de l'État s'élève à 2 599 euros par mois ► **figure 1**,

en hausse de 1,0 % en euros courants, après une augmentation plus faible en 2018 (+ 0,6 %). Toutefois, hors bénéficiaires de contrats aidés, la hausse en 2019 est moindre : + 0,6 %. En effet, le recul

du nombre de bénéficiaires de contrats aidés, aux rémunérations en moyenne inférieures à celles des autres agents, rehausse mécaniquement le salaire moyen de l'ensemble.

► 1. Salaires mensuels moyens en équivalent temps plein dans la fonction publique de l'État en 2019

	Structure des effectifs en EQTP (en %)	Salaire brut moyen		Salaire net moyen	
		2019 (en euros)	Évolution 2018-2019 (% en euros constants)	2019 (en euros)	Évolution 2018-2019 (% en euros constants)
Fonctionnaires	73,4	3 423	0,2	2 776	0,1
Non-fonctionnaires	26,6	2 660	- 0,5	2 111	- 0,3
<i>Non-fonctionnaires hors contrats aidés</i>	26,0	2 685	- 1,8	2 131	- 1,5
Salariés des ministères	77,2	3 262	- 0,1	2 638	- 0,1
Salariés des établissements publics administratifs	22,8	3 077	0,1	2 467	0,0
Ensemble (y compris contrats aidés)	100,0	3 220	0,0	2 599	- 0,1
Ensemble hors contrats aidés	99,4	3 230	- 0,4	2 607	- 0,5

Lecture : les fonctionnaires contribuent pour 73,4 % au volume de travail en équivalent temps plein (EQTP) de la fonction publique de l'État en 2019. Leur salaire net moyen est de 2 776 euros en 2019, quasi stable en euros constants par rapport à 2018 (+ 0,1 %).

Champ : France, salariés de la fonction publique de l'État en équivalent temps plein (hors militaires, apprentis, contrats d'engagement du service public et internes ; y compris contrats aidés).

Source : Insee, Siasp.

En partenariat avec :

La hausse du salaire net moyen en euros courants est soutenue par la reprise de l'application du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) pour les fonctionnaires ainsi que par la nouvelle exonération des cotisations sociales salariales sur les heures supplémentaires pour les agents de la fonction publique concernés.

Corrigé de la hausse des prix (+ 1,1 %, après + 1,8 % en 2018), le **salaire net** moyen est quasi stable en euros constants en 2019 (- 0,1 % après - 1,2 % en 2018) et inférieur de 1,4 % à son niveau de 2011 ► **figure 2**.

Le **salaire brut** moyen en EQTP en 2019 est de 3 220 euros par mois, stable en euros constants. Il évolue presque comme le salaire net moyen en 2019, l'effet de la hausse de 0,3 point du taux de cotisation retraite pour les fonctionnaires au titre de la réforme des retraites de 2010 étant globalement compensé par la nouvelle exonération de cotisations sociales salariales sur les heures supplémentaires.

Le salaire net moyen des fonctionnaires est quasi stable

En 2019, le salaire net moyen des fonctionnaires s'établit à 2 776 euros par mois, soit une quasi-stabilité en euros constants par rapport à l'année précédente (+ 0,1 %). Leur salaire brut moyen augmente de 0,2 %, à 3 423 euros par mois ► **figure 3**. Le salaire brut se décompose en deux parties : le **traitement indiciaire** (77 % du salaire brut moyen) et les primes et rémunérations annexes (23 %). Le traitement brut moyen augmente de 0,2 % en euros constants, bénéficiant de la reprise de l'application du protocole PPCR. Les primes et rémunérations annexes – incluant les indemnités (y compris celle de résidence), le supplément familial, les rémunérations des heures supplémentaires, les rachats de jours de congés dans le cadre du compte épargne temps (CET) – augmentent sur le même rythme (+ 0,2 % en euros constants).

Deux tiers des fonctionnaires de la FPE appartiennent à la **catégorie hiérarchique A**. Leur salaire net moyen, de 3 005 euros par mois, baisse de 0,5 % en euros constants par rapport à 2018 ► **figure 4**. Les enseignants de catégorie A, qui représentent la moitié des effectifs des fonctionnaires de la FPE, perçoivent en moyenne 2 766 euros nets par mois, soit 0,1 % de moins sur un an. Le salaire net moyen des fonctionnaires de catégorie B augmente de 1,3 %, à 2 517 euros par mois. Notamment les fonctionnaires de la police et de l'administration pénitentiaire, qui représentent 38 % des fonctionnaires de la FPE de catégorie B, perçoivent un salaire net de 2 628 euros en moyenne par mois, en hausse de 3,4 % en euros constants. En particulier, le régime indemnitaire des agents du corps d'encadrement et d'application de la police augmente fortement (+ 11,0 % en euros courants), sous l'effet d'une revalorisation de certaines indemnités mais aussi du règlement rétroactif d'heures supplémentaires. Le salaire net moyen des fonctionnaires de catégorie C est quasi stable (- 0,1 %), à 2 018 euros par mois.

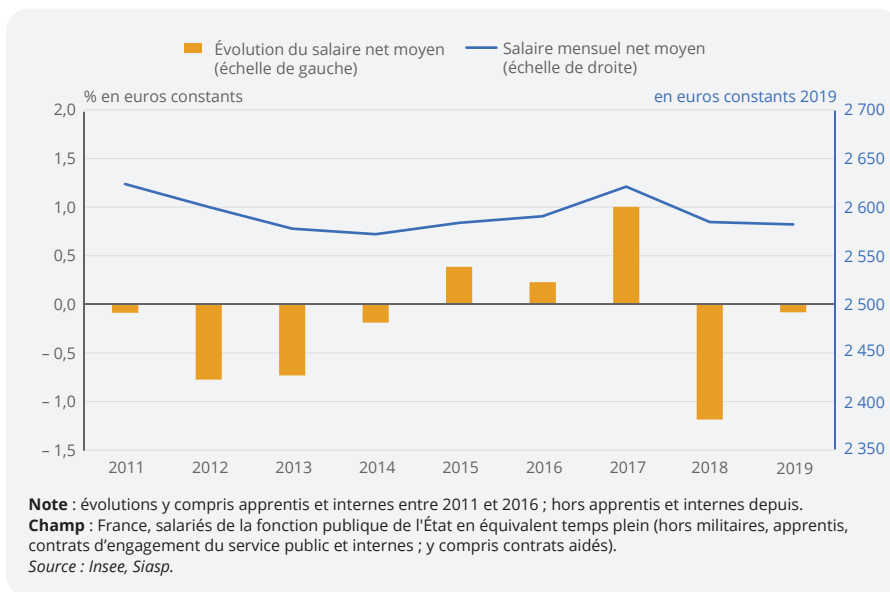
Le salaire net moyen des non-fonctionnaires diminue de 0,3 % en euros constants

Les non-fonctionnaires perçoivent en moyenne 2 111 euros nets par mois en 2019, en baisse de 0,3 % en euros constants. La chute du nombre de contrats aidés (- 54 % en un an, après - 42 % en 2018), en moyenne moins rémunérés, conduit mécaniquement à la hausse du salaire moyen de ces agents. Toutefois, certains d'entre eux sont réemployés en contrats de droit public faiblement rémunérés. Ceci explique également en partie que hors contrats aidés, le salaire net moyen des non-fonctionnaires recule de 1,5 %.

À corps, grade et échelon donnés, le pouvoir d'achat du salaire net baisse de 0,6 % en moyenne

La structure des emplois par qualification, approchée ici par la répartition par **corps, grade et échelon**, se modifie chaque année en fonction des recrutements, des départs, mais aussi des promotions

► 2. Valeur et évolution du salaire mensuel net moyen en EQTP dans la fonction publique de l'État depuis 2011



► 3. Éléments du salaire mensuel moyen en EQTP en 2018 et 2019 pour les agents fonctionnaires de la fonction publique de l'État

	Salaire 2019 (en euros)	Structure du salaire brut (en %)	Structure du salaire net (en %)	Évolution 2018-2019 (% en euros constants)	Contribution à l'évolution 2018-2019 du salaire brut (en point)	Contribution à l'évolution 2018-2019 du salaire net (en point)
Salaire brut	3 423	100	123	0,2	0,2	
Traitement indiciaire brut	2 652	77		0,2	0,1	
Primes et rémunérations annexes	771	23		0,2	0,1	
<i>dont indemnité de résidence et supplément familial¹</i>	61	2		- 1,3	0,0	
Cotisations salariales (y c. CSG et CRDS)	- 647		- 23	0,7		- 0,2
Salaire net	2 776		100	0,1		0,1

¹ Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Lecture : en 2019, le salaire brut des fonctionnaires augmente de 0,2 %. Le traitement brut contribue pour + 0,1 point à cette hausse, comme les primes et rémunérations annexes (+ 0,1 point).

Champ : France, agents fonctionnaires de la fonction publique de l'État en équivalent temps plein (EQTP ; hors militaires).

Source : Insee, Siasp.

► 4. Structure des effectifs et évolution des salaires mensuels nets moyens des salariés en 2019 et des salariés présents en 2018 et 2019 dans la fonction publique de l'État

	Salariés en 2019			Salariés présents en 2018 et en 2019 ¹		
	Structure des effectifs (en %)	Salaire net moyen (en euros)	Évolution 2018-2019 (% en euros constants)	Structure des effectifs présents en 2018 et en 2019 (en %)	Proportion des effectifs présents en 2018 et 2019 par rapport aux effectifs de 2018 (en %)	Évolution de la RMPP ² nette 2018-2019 (% en euros constants)
Fonctionnaires	73,4	2 776	0,1	81,9	74,2	1,5
dont : catégorie A	49,5	3 005	-0,5	53,9	73,3	1,2
catégorie B	13,5	2 517	1,3	16,5	78,7	2,6
catégorie C	10,3	2 018	-0,1	11,5	73,3	1,0
Non-fonctionnaires	26,6	2 111	-0,3	18,1	46,0	1,5
Ensemble	100,0	2 599	-0,1	100,0	66,8	1,5
Femmes	61,1	2 449	-0,1	58,3	63,9	1,4
Hommes	38,9	2 835	0,0	41,7	71,3	1,6
Moins de 30 ans	10,4	1 792	-0,3	5,3	33,6	2,2
De 30 à 39 ans	21,4	2 226	-0,5	19,5	59,0	2,3
De 40 à 49 ans	31,9	2 635	-0,2	36,6	76,2	1,6
De 50 à 59 ans	27,9	2 938	-0,2	32,4	78,4	1,0
60 ans ou plus	8,3	3 298	-0,8	6,3	53,7	0,5
Enseignants	46,3	2 664	0,0	48,9	70,4	1,3
Non-enseignants	53,7	2 543	-0,1	51,1	63,7	1,6
Ministères	77,2	2 638	-0,1	81,4	70,4	1,5
EPA ³	22,8	2 467	0,0	18,6	54,5	1,3

¹ Salariés présents sur l'ensemble des deux années chez le même employeur et ayant la même quotité de temps de travail les deux années. Les agents sont ici classés en fonction de leur situation en 2018.

² Rémunération moyenne des personnes en place.

³ Établissements publics administratifs.

Champ : France, salariés de la fonction publique de l'État en équivalent temps plein (hors militaires, apprentis, contrats d'engagement du service public et internes ; y compris contrats aidés).

Source : Insee, Siasp.

et avancements individuels, ainsi que des mesures statutaires et des réformes catégorielles. **L'évolution du salaire net moyen** provient d'une part de ces modifications de structure et d'autre part de l'évolution des salaires dans chaque groupe de salariés. En 2019, à corps, grade et échelon donnés, le salaire dans la FPE baisse de 0,6 % en moyenne en euros constants. En revanche, l'évolution de la composition des emplois contribue pour + 0,5 point à l'évolution du salaire net moyen.

Le salaire moyen atteint 2 638 euros nets par mois dans les ministères et 2 467 euros dans les EPA

En 2019, un salarié perçoit en moyenne 2 638 euros nets par mois en EQTP dans les ministères et 2 467 euros dans les EPA. Cet écart résulte des différences de structures de qualifications et de statuts. Par exemple, les fonctionnaires de catégorie A sont plus nombreux dans les ministères (56 % des salariés) que dans les EPA (28 %). Le salaire net moyen est quasi stable en euros constants dans les ministères (- 0,1 %) et stable dans les EPA.

Les disparités salariales augmentent légèrement

La moitié des salariés en EQTP de la FPE gagnent moins de 2 406 euros nets par mois en 2019. Le salaire net médian est stable en euros constants ► **figure 5**. Les 10 % des salariés en équivalent temps plein les moins bien rémunérés perçoivent au plus 1 548 euros nets par mois (1^{er} décile ou D1) alors que les

10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 3 744 euros (9^e décile ou D9). En bas de l'échelle salariale, les trois premiers déciles diminuent en 2019, tandis que dans le haut de la distribution, les deux derniers sont stables. Le rapport interdécile D9/D1, qui est une mesure de l'éventail des salaires, augmente ainsi légèrement, à 2,42 contre 2,41 en 2018.

Le salaire net mensuel médian des fonctionnaires est de 2 539 euros, en hausse de 0,4 % en euros constants ; celui des non-fonctionnaires baisse de 0,2 % à 1 919 euros. L'éventail des rémunérations est plus resserré pour les fonctionnaires que pour les non-fonctionnaires, avec un rapport interdécile de 2,12 contre 2,54. Parmi les fonctionnaires, la distribution des salaires des agents de catégorie A est plus dispersée (rapport interdécile de 2,13) que celle des catégories B (1,63) et C (1,59).

À profil identique, les femmes perçoivent en moyenne 3,1 % de moins que les hommes

En 2019, le salaire net moyen en EQTP des femmes dans la FPE s'élève à 2 449 euros par mois, soit 13,6 % de moins que celui des hommes (2 835 euros ; ► **figure 4**). Cet écart est légèrement supérieur à celui de 2018 (13,5 %). La majeure partie de l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes résulte des différences de positions professionnelles : à profil identique, c'est-à-dire à âge, qualification (approchée ici par le grade et la catégorie), statut, travail à temps partiel ou non, type d'employeur (EPA ou ministère) identiques, les femmes perçoivent en moyenne 3,1 % de moins que les hommes, un écart stable

► 5. Distribution des salaires mensuels nets en EQTP en 2019 dans la FPE

	2019 (en euros)	Évolution 2018-2019 (% en euros constants)
1 ^{er} décile (D1)	1 548	- 0,5
2 ^e décile	1 854	- 0,5
3 ^e décile	2 053	- 0,3
4 ^e décile	2 234	0,1
Médiane	2 406	0,0
6 ^e décile	2 595	0,4
7 ^e décile	2 845	0,5
8 ^e décile	3 175	0,0
9 ^e décile (D9)	3 744	0,0
D9/D1	2,42	0,01 point
Moyenne	2 599	- 0,1

Champ : France, salariés de la fonction publique de l'État en équivalent temps plein (hors militaires, apprentis, contrats d'engagement du service public et internes ; y compris contrats aidés).

Source : Insee, Siasp.

par rapport à 2018. L'écart de salaire moyen est plus marqué au sein des salariés de catégorie A (15,7 %) et de catégorie C (15,5 %) que pour ceux de catégorie B (9,5 %). Les femmes occupent plus souvent les postes les moins rémunérateurs : parmi les 10 % des salariés les moins rémunérés, 70 % sont des femmes. Cette part diminue progressivement lorsque le salaire augmente : elle atteint 41 % parmi les 10 % des salariés les mieux rémunérés. Les femmes représentent par ailleurs les deux tiers des enseignants (et même plus de 80 % des professeurs des écoles), qui sont, au sein de la catégorie A, en moyenne moins rémunérés. Le salaire net moyen en EQTP des enseignants est ainsi inférieur de 23,9 % à celui de leurs homologues non enseignants de catégorie A. Hors enseignants, l'écart de salaire entre femmes et hommes est plus faible au sein de la catégorie A (12,9 %), mais reste plus élevé que pour la catégorie B (9,5 %).

Outre une présence accrue dans les emplois les moins rémunérés, les femmes ont plus fréquemment des parcours professionnels comportant des périodes de travail à temps partiel ou des interruptions de carrière qui pèsent sur leurs trajectoires salariales.

La rémunération nette moyenne des personnes en place augmente de 1,5 % en euros constants

Les salariés en place, c'est-à-dire présents du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 chez le même employeur et avec la même quotité de temps de travail les deux années, représentent 67 % des effectifs de la FPE (74 % des fonctionnaires et 46 % des non-fonctionnaires ; ► **figure 4**). Le salaire net moyen de ce groupe de salariés présents deux années consécutives, appelé **rémunération nette moyenne des personnes en place** (RMPP), augmente de 1,5 % en euros constants entre 2018 et 2019.

Parmi les fonctionnaires, la RMPP augmente de 1,2 % en euros constants pour les catégories A, de 2,6 % pour les catégories B et de 1,0 % pour les catégories C.

Outre les personnes en place, 18 % des salariés de la FPE en 2019 sont « entrants » courant 2018 ou courant 2019 ; 11 % des salariés de 2019 sont considérés comme « fluctuants » : soit ils n'ont travaillé qu'une partie de 2018 et qu'une partie de 2019, soit ils ont changé d'employeur ou de quotité de temps de travail. Enfin, 20 % des salariés de 2018 sont « sortants » en 2018 ou en 2019. L'évolution du salaire moyen de l'ensemble des agents de la FPE en 2019 se décompose entre les évolutions des salaires et des effectifs de chacun de ces groupes. Ainsi, l'augmentation de la RMPP contribue à hauteur de + 1,0 point à l'évolution du salaire net moyen de l'ensemble. L'écart de salaire moyen entre les « entrants » et les « sortants » pèse sur l'évolution du salaire moyen de l'ensemble pour - 0,7 point ; il reflète le fait que les jeunes générations entrantes sont moins rémunérées que celles partant à la retraite (« effet de noria »). La contribution de l'évolution du salaire moyen des « fluctuants » (groupe où les femmes, les jeunes, les non-fonctionnaires, les salariés des EPA et les bénéficiaires de contrats aidés sont surreprésentés) est elle aussi négative (- 0,3 point). ●

Romain Bour (Insee)
Fanny Godet (DGAFP)

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
P. Glénat, L. Grivet,

► Sources

Les salaires et les effectifs de la FPE sont obtenus à partir du **système d'information sur les agents des services publics (Siasp)** produit par l'Insee depuis 2009.

Cette publication concerne tous les salariés civils travaillant dans les ministères et les établissements publics administratifs de l'État en France hors Mayotte, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels, vacataires, relevant de statuts particuliers ou bénéficiaires de contrats aidés. Le champ des enseignants est plus large que celui retenu par la direction statistique du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). En effet, outre les enseignants des établissements publics ou privés sous contrat du MENJ, il inclut ceux de l'enseignement supérieur et d'autres ministères comme celui de l'agriculture par exemple. Les militaires sont exclus du champ de cette publication, de même que les apprentis.

Par rapport à l'*Informations Rapides* n° 080 du 25 mars 2021, l'évolution du salaire net moyen dans la fonction publique de l'État entre 2018 et 2019 est abaissée de 0,1 point et celle du salaire brut est inchangée.

Par rapport à l'*Insee Première* n° 1810 sur les salaires dans la FPE en 2018, dans la figure 3 et les figures complémentaires 1 et 2, les primes et rémunérations annexes incluent désormais l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement.

► Définitions

Le **salaire en équivalent temps plein** (EQTP) correspond au salaire converti à un temps plein pendant toute l'année quel que soit le volume de travail effectif, puis mensualisé. Pour un agent ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an, soit 2 083 euros par mois. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Le **traitement indiciaire brut** s'obtient en multipliant l'indice majoré par la valeur du point. C'est le traitement avant tout complément et toute retenue.

Le **salaire brut** s'obtient en ajoutant au traitement indiciaire brut les primes et indemnités diverses, y compris celles relatives au paiement des heures supplémentaires.

Le **salaire net** (de prélèvements sociaux) est le salaire que perçoit effectivement le salarié avant prélèvement de l'impôt sur le revenu. Il s'obtient en retranchant du salaire brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Les **corps** sont classés en **trois catégories hiérarchiques (A, B et C)** selon le niveau de recrutement et les fonctions des agents qui les composent. Ces catégories recouvrent en partie les catégories socioprofessionnelles (cadres, professions intermédiaires, ouvriers et employés). Unités de base de la gestion de la carrière des fonctionnaires, les corps sont composés de **grades**, subdivisés en **échelons**. La **grille indiciaire** détermine à échelon donné le traitement indiciaire ainsi que la durée et les conditions d'avancement d'échelon dans le grade concerné.

L'**évolution du salaire net moyen** retrace, en plus des évolutions salariales individuelles, les effets liés aux modifications de la composition de la main-d'œuvre. Elle se décompose en un effet de structure et une évolution à structure constante, pour laquelle la structure des effectifs par corps, grade et échelon est figée au niveau de l'année précédente. Elle se décompose par ailleurs entre les effets liés aux évolutions de la **rémunération moyenne des personnes en place** (RMPP), des fluctuants, des entrants et des sortants, ainsi que des effectifs de ces groupes.

La définition des groupes n'est pas comparable avec celle de l'*Insee Première* n° 1842 sur l'emploi dans la fonction publique (où le statut d'emploi est apprécié au 31 décembre de l'année considérée).

► Pour en savoir plus

- **Insee**, « En 2019, le salaire net moyen dans la fonction publique est stable en euros constants », *Informations Rapides* n° 080, mars 2021.
- **Donzeau N., Pons Y.**, « En 2019, l'emploi augmente dans les trois versants de la fonction publique », *Insee Première* n° 1842, mars 2021.
- **DGAFP**, *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - Faits et chiffres*, édition 2020.
- **Goussen J., Godet F.**, « Les hautes rémunérations dans la fonction publique », *Insee Première* n° 1738, février 2019.

Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

Maquette :
R. Pinelli Vanbauce

Code Sage : IP211861
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

@InseeFr

